

Vie des entreprises

Bicig, l'ascension d'une banque

N.O.
Franceville/Gabon

LA direction générale de la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon (Bicig) a organisé, le vendredi 20 janvier dernier, à l'hôtel Léoni Palace de Franceville, sa traditionnelle fête annuelle. Il s'agit d'un rendez-vous qui donne l'occasion à ses responsables et au personnel de communier avec leur clientèle, au cours d'un moment récréatif, en vue de consolider leur alliance. L'édition 2017 de cette fête n'a pas dérogé à la règle. L'équipe dirigeante, conduite par l'administrateur directeur général (ADG), Claude Ayo-Iguendha, a pris part à cette célébration aux soins du directeur du sous-groupe Haut-Ogooué, André Effa Effa, et du responsable d'agence de Franceville, Romuald Nkoure, entouré du personnel des agences de Moanda et Franceville. Egalement présents à ces festivités, le président du conseil d'administration de la banque, Etienne Guy



Photo : N.O.

Claude Ayo-Iguendha, ADG de Bicig, au cours de son allocution. Photo de droite : Le PCA de la banque, Etienne Guy Mouvagha Tchioba (2e à d) et le gouverneur du Haut-Ogooué (extrême droite) étaient aussi de la fête.



Photo : N.O.

Mouvagha Tchioba, le gouverneur du Haut-Ogooué, Jacques Denis Tsanga, ainsi que le représentant local de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), Serge Ongali. L'ADG en a profité pour présenter la situation de la banque, notamment son bilan, ses réalisations et perspectives. Sur le plan national, a-t-on ainsi appris, Bicig compte aujourd'hui quatorze agences, soixante-trois guichets automatiques, deux cent terminaux de paiement électronique, deux cent partenaires agréés Bicig mobile, etc.



Photo : N.O.

Personnel et clients de la Bicig pendant la cérémonie.

Au registre des activités, les agences de Franceville et Moanda ont connu une période mitigée. En effet, si le segment des particuliers a réalisé de belles perfor-

mances grâce à l'élargissement de la gamme des produits et services ainsi qu'à l'accroissement du parc de compte initié par la banque, « le compartiment des entreprises et professionnels a marqué le pas, accusant le contre coup de la baisse d'activités de la Comilog, consécutive à la morosité du marché international. Pour améliorer notre cadre d'accueil de la clientèle, nous avons procédé, au courant de l'année écoulée, à une cure de jeunesse de nos installations. (...) », a déclaré Claude Ayo-Iguendha. Ajoutant que, sur le plan national, l'exer-

cice a été plutôt satisfaisant, malgré le contexte socio-économique particulièrement difficile. « Le PNB, notre indicateur d'activité, a poursuivi son ascension. Il devrait ressortir autour de 39 milliards en ligne avec les objectifs de notre plan d'entreprise 2014-2016, baptisé "Avançons ensemble" », a renchéri le banquier. Grâce à une politique de distribution de crédits et une gestion rigoureuse de risques, le résultat attendu par la banque sera en amélioration si l'objectif budgétaire, préalablement fixé à 7,3 milliards, est dépassé. Pour ce qui est des perspectives, la Bicig est entrée dans l'élaboration de son plan d'entreprise 2017-2020, qui devra intégrer son ambition de consolider sa place de leader dans le segment des particuliers, ainsi que de nouvelles données telles que la réduction de la participation au capital de la 'BNPParibas', un actionnaire international qui se retire progressivement de la banque, compte tenu de sa place minoritaire en terme d'actions dans l'entreprise.

Franceville/Alliance chrétienne et missionnaire du Gabon/Séminaire "Célibataire et heureux : pourquoi et comment vivre l'abstinence sexuelle ?"

N.O.
Franceville/Gabon

C'est le thème du séminaire que vient d'organiser l'église locale de Potos, au profit des chrétiens célibataires de ladite assemblée.

L'ÉGLISE locale de Potos, qui fait partie de la région nord de l'Eglise de l'Alliance chrétienne et missionnaire du Gabon (EACMG), a organisé, le vendredi 13 janvier 2017, à Franceville, un séminaire d'enseignement sur le thème "Célibataire et heureux : pourquoi et comment vivre l'abstinence sexuelle ?". Celui-ci visait à amener les chrétiens encore célibataires de cette assemblée à servir Dieu dans l'abstinence et à vivre positivement leur statut dans l'exercice du ministère. Spécialiste des questions matrimoniales, Yvette Gracia Essongue s'est, de ce fait, appuyée sur la première épître de Paul aux Corinthiens, au chapitre 7, pour dire aux chrétiens que le célibat n'est pas forcément une malédiction. Un célibataire a sa place auprès de Dieu et dans l'Eglise. D'ailleurs, l'apôtre Paul

n'exhorte-t-il pas les hommes à ne point toucher de femmes ? « ...Le temps est court, que ceux qui ont des femmes soient comme n'en ayant pas... car le nouvel ordre mondial est là, les temps de la fin sont là », a fait observer la conférencière en lisant la référence biblique. Invitant ainsi le peuple de Dieu à arrêter de vouer un culte au mariage. Si elle reconnaît qu'au Gabon, l'homme met trop de temps à épouser une femme qu'il a gardée sous son toit, Mme Essongue a également relevé une explosion des familles monoparentales au sein desquelles, dans la plupart des cas, les femmes sont les seules à élever leurs enfants, au Gabon. Un destin qui semble, du reste, lui avoir été dressé par la Nation, au regard du symbole de la mère allaitante contenue sur le sceau de la République. FAMILLES MONOPARENTALES • Or, estime Yvette Gracia Essongue, les familles monoparentales sont plus nombreuses et déstabilisent la nation, parce que le pays ne peut pas se construire avec le concubinage. D'où la conception du mariage apparaît ici comme une nécessité pour celui qui ne



Photo : N.O.

Yvette Gracia Essongue a appelé les célibataires à se mettre au service de Dieu, seule garantie de succès d'un mariage.

peut se contenir. Mais dans l'entendement du chrétien, celui qui n'est pas marié est forcément sous le coup de la malédiction. « Dans nos églises, on n'a de discours que pour les mariés. A la limite, les célibataires font pitié. Nous ne devons pas perdre notre vie éternelle à cause du mariage. Si tu souffres dans ton foyer, ne perds pas la foi. La Bible dit que celui qui n'est pas marié s'inquiète des choses du Seigneur et des moyens de lui plaire. Et que celui qui est marié s'inquiète des choses du monde, des moyens de plaire à sa femme ou à son mari », a rappelé l'oratrice à une assemblée toute ouïe. Comme pour dire au peu-

ple de Dieu que l'Eglise de Christ a aussi besoin des célibataires, car les tâches que les mariés ne peuvent pas faire, parce qu'ils sont très occupés à se plaire, les célibataires peuvent les assumer. L'experte a néanmoins insisté pour dire aux intéressés que le célibataire doit s'attacher au Seigneur sans distraction. « Paul n'était pas marié, Jésus lui-même n'était pas marié, mais ils ont accompli l'œuvre de Dieu avec joie, ils ont impacté le monde. Nous montrons aux gens que quand ils seront mariés, ils seront heureux, mais la Bible dit que nous sommes heureux parce que Jésus vit en nous. Notre bonheur dépend de la connaissance qu'on a de

la parole de Dieu, que l'on soit marié ou pas », a-t-elle affirmé. L'oratrice a ajouté que, une fois marié, on peut aussi redevenir célibataire. Soit parce que le partenaire a décidé de vous quitter, ou alors parce que la mort a frappé l'un des conjoints. « On ne doit pas être attaché à un statut plus qu'à Dieu lui-même. Les célibataires sont étouffés dans leurs dons spirituels au sein des églises. Un célibataire épanoui fait un mariage épanoui », a-t-elle renchéri. ADORONS DIEU • En outre, il y a des célibats que le Seigneur lui-même a rejetés. Pour le démontrer, Yvette Gracia Essongue s'est appuyé sur l'évangile de Matthieu, au chapitre 19, verset 12. Il s'agit ici du célibat concocté par les liens de sang, des personnes consignées à ne jamais se marier. Les alliances d'hérédité, de rejet, dont la solution est le sang de Jésus. Le célibat issu des frustrations des hommes, des déceptions, des chocs émotionnels, qui trouvent également leur solution en Jésus, car rester dans la frustration est un péché. Il faut s'en libérer. A côté de ces catégories de

célibataires, il y a le célibataire volontaire et conscient, qui a fait le libre choix de vivre le célibat comme Paul. Parce que le mariage n'est pas une imposition. « Quelqu'un dans l'église a le plein droit de décider de ne pas se marier, pourvu que cela ne soit pas parce qu'il est frustré, ou parce qu'il est bloqué par les liens ancestraux. Jésus lui-même n'était pas marié et pourtant, il a opéré des miracles », a soutenu la conférencière. Abordant l'abstinence sexuelle, elle a dit qu'il faut offrir son corps à Dieu comme une offrande. Conformément à la première épître aux Corinthiens, chapitre 6 à partir du verset 12 : « Mais le corps n'est pas pour l'impudicité. Le corps est pour le Seigneur et le Seigneur est pour le corps... ». Le corps d'un célibataire qui vit dans l'abstinence est un corps sacré, sanctifié. C'est un corps consacré, un corps qui amène des merveilles. « Dieu a besoin de notre corps pour manifester sa gloire sur la terre. N'adorons pas le mariage, adorons Dieu qui a créé le mariage », a conclu Mme Essongue.